

## Prix de mémoire de fin d'étude de la Fondation Xavier Bernard

**ANNEE** : 2022

**TITRE** : Approfondissement de la méthode d'analyse d'impacts ASIRPA pour le Compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

**AUTEUR** : Alice CALVET

**ECOLE** : Institut Agro Montpellier

**Laboratoire d'accueil** : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

**RAPPORTEURS** : Monique POULOT et François COLSON

**Résumé (français)** : Le Compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » (CasDAR), géré par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, finance des actions et des projets portés par les acteurs du développement agricole. Depuis 2020, un travail est réalisé par le ministère afin d'expérimenter la méthode ASIRPA, méthode d'analyse des impacts, sur les financements CasDAR. Cette méthode doit permettre, au travers d'études de cas, d'analyser le rôle emblématique de ces financements dans un processus générateur d'impacts pour le développement agricole et rural. Le travail réalisé a cherché à tester et approfondir la méthodologie à mettre en œuvre, afin de l'améliorer et d'assurer sa prise en main en autonomie. Deux études de cas ont été réalisées, ce qui a permis de soulever plusieurs questionnements quant à la faisabilité de la méthode pour le CasDAR. Dans un objectif d'amélioration de la méthode, des recommandations ont été proposées au regard des différentes réflexions soulevées.

**Résumé (anglais)** : The Special Allocation Account for 'Agricultural and Rural Development' (CasDAR), managed by the Ministry of Agriculture, finances actions and projects led by actors in agricultural development. Since 2020, the ministry has been working to experiment the ASIRPA method (an impact analysis method) on CasDAR funding. This method aims, through case studies, to analyze the emblematic role of these funds in a process that generates impacts for agricultural and rural development. The work conducted aimed to test the methodology in order to improve it. Two case studies were carried out, raising a number of questions about the feasibility of the method for the CasDAR. With the goal of improving the method, recommendations have been proposed in light of the various issues raised.

**Contexte et enjeux** : Le CasDAR permet de financer les actions et les projets portés par les acteurs du développement agricole et relevant du Programme National de Développement Agricole et Rural. A partir de 2015, la Cour des comptes soulève la question de l'impact de ces financements. Afin de développer l'analyse des impacts du CasDAR, le ministère de l'Agriculture a expérimenté la méthode d'analyse d'impacts ASIRPA, méthode développée par l'INRAe en 2011. Entre 2020 et 2022, un premier travail d'adaptation de cette méthode pour le CasDAR a été réalisé par l'association de coordination technique agricole (ACTA), sous la commande du ministère. Un guide méthodologique a été rédigé pour appliquer la méthode ASIRPA sur le CasDAR. Néanmoins, la méthode développée s'avère trop coûteuse en temps et un besoin de tester son appropriation est soulevé.

**Objectifs et méthodes** : Cette étude, réalisée au sein du ministère, vise à tester la méthode développée dans le cadre du CasDAR, à identifier ses limites et à proposer des recommandations pour l'améliorer. Plusieurs questionnements ont été soulevés : le guide méthodologique est-il assimilable ? ; est-il possible d'appliquer cette méthode en six mois sur deux études de cas ? ; quelles sont les pistes d'amélioration à apporter pour simplifier la méthode et en assurer sa prise en main en autonomie ? La méthode ASIRPA adaptée au CasDAR cherche à répondre à la question d'analyse suivante : en quoi le CasDAR a-t-il contribué à générer des transformations et des impacts dans une étude de cas ? Afin d'y répondre, pour chaque étude de cas, un chemin d'impacts est construit, permettant de retracer le processus générateur de transformations et d'impacts. La particularité de cette méthode est que l'analyse se fait par « induction arrière », c'est-à-dire que l'analyse débute par l'identification de

transformations (donc elle débute par la fin du chemin d'impacts). C'est à partir de ces transformations que le meneur de l'étude va chercher à expliciter le processus générateur de ces dernières. Aussi, à partir de ces transformations, la méthode nous invite à identifier les différents impacts engendrés. Une autre particularité de la méthode est qu'elle s'intéresse à une diversité d'impacts : sociaux, environnementaux, économiques, politiques et sanitaires. Afin de construire le chemin d'impacts, des entretiens auprès d'acteurs du développement agricole et rural doivent être privilégiés.

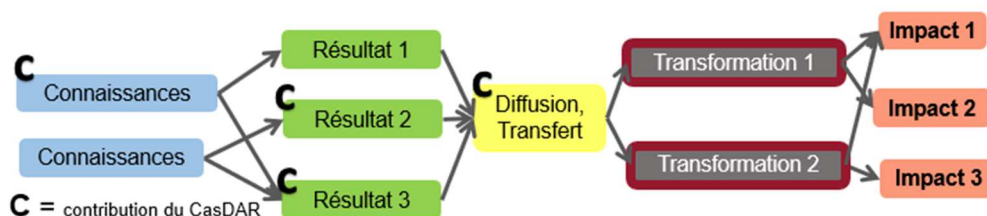


Figure 1 : Chemin d'impacts de la méthode ASIRPA Adaptée au CasDAR

Afin de mener à bien le travail, la méthode d'analyse d'impacts ASIPRA adaptée au CasDAR a été testée sur deux études de cas : « La valorisation des haies dans les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire » et « la diversification des modes de commercialisation en circuits-courts dans la région Occitanie ».

**Points forts :** Le travail mené sur les deux études de cas a soulevé différentes limites quant à la faisabilité de la méthode et son application sur le CasDAR. Afin de lever ces limites, 5 grands axes de recommandations ont été proposés : conditions de choix d'une étude de cas ; analyse méthodologique des contributions des financements CasDAR ; rôle du Comité de Pilotage (COPI) ; caractéristiques des entretiens à mener ; étape de validation. Plus précisément, par exemple, une troisième condition pour choisir une étude de cas a été rajoutée : la présence d'une personne « ressource » dans le COPI. Pour le guide méthodologique, des précisions sur les acteurs à aller interroger ont été faites. Aussi, des pistes méthodologiques pour analyser les contributions CasDAR ont été proposées.

**Productions scientifiques :** Deux synthèses ont été rédigées pour les deux études de cas : « Valorisation des haies dans les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire » et « Diversification des circuits courts dans la région Occitanie ». Un poster présentant le travail mené a été réalisé. Un mémoire de fin d'études a été rédigé<sup>1</sup>.

**Perspectives envisagées :** A la suite du travail, les recommandations proposées ont été intégrées à la méthodologie et de nouvelles études de cas ont été conduites. La méthode est désormais validée, ce qui permet au ministère de l'Agriculture de mener un travail de transmission de la méthode auprès des différents acteurs du développement agricole (Chambres d'agriculture, Instituts techniques agricoles, ONVAR), afin qu'ils puissent s'en emparer et conduire à leur tour des études de cas. Les deux études menées durant ce travail alimentent aussi un ensemble d'études de cas réalisées avec la méthode ASIRPA pour le CasDAR. Lorsque cet ensemble sera suffisamment doté d'études de cas, une analyse plus globale pourra être réalisée afin de tirer des conclusions plus larges sur les contributions emblématiques du CasDAR dans les processus générateurs d'impacts pour le développement agricole.

**Votre appréciation personnelle :** La méthode d'analyse d'impacts ASIRPA permet de retracer des processus générateurs d'impacts dans le milieu agricole et rural. Adaptée au CasDAR, elle permet aussi de comprendre la contribution de ces financements dans la génération des impacts. Le travail réalisé a permis de renforcer la méthodologie. Il met aussi en évidence les contributions emblématiques du CasDAR dans les deux études de cas. Afin de soutenir la transition des fermes agricoles face aux différents défis qu'elles devront relever, comme celui du dérèglement climatique, il me semble crucial de comprendre comment les impacts sont générés, comment les acteurs influent sur le processus générateur d'impacts et comment des financements, comme le CasDAR, peuvent contribuer à générer des impacts.

<sup>1</sup> Calvet, Alice. 2022. *Approfondissement de la méthode d'analyse d'impacts ASIRPA pour le Compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »*. Mémoire de fin d'études, diplôme d'Ingénieur Agronome, spécialisation Territoires, Ressources, Politiques Publiques et Acteurs, Institut Agro Montpellier. 75p.